

## Lettre de Jean de Bosschère à Jean Paulhan, 1950

**Auteur : Bosschère, Jean de (1878-1953)**

### Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

### Citer cette page

Bosschère, Jean de (1878-1953), Lettre de Jean de Bosschère à Jean Paulhan, 1950, 1950.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 23/04/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13508>

### Information sur la lettre

Date 1950

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

### Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 31/01/2025

à son frère (André)

2, rue ~~de~~ Dugommier,

Nantes (S. - I)

ARCHIVES PAULHAN

La cause de mon retard est les  
soins que j'ai dû donner à un méchant  
procès, heureusement terminé en ma  
faveur. Ensuite, il y eut sa vengeance  
qui n'a été envoyée qu'hier par le  
tribunal.

Et puis - je vous demande si  
La Table Ronde a accepté? vos autres  
amis & l'article que je vous avais présenté?  
Je tiens beaucoup à ces notes sur Abaud,  
on me dit qu'elles <sup>sont</sup> pas mauvaises. Je  
n'ai cessé de regretter votre refus!  
J'ai notamment & avis de Jacques Prévot,  
grand ami d'Abaud qui passera par ici,  
malade, en se rendant à un Sans.  
Il est tuberculeux & myxinothoma.

Enfin, j'ai peur que si H. Thomas  
se récurait, vous pourriez vous adresser à  
André Lebuis, agrégé qui me paraît  
hès capable de vous satisfaire

Encore merci de tout coeur; votre généro-  
sité me remplit de confusion. Mon écriture est incen-  
taine; pourtant, je ne fêterai mon centenaire que dans 28 ans;  
je ne l'ai pas du tout, parce qu'en ce moment je suis  
dans le moyen d'en faire.  
Vostre S. B.

C. Elsen

La Châtre (Inde)  
nov. 50

Cher Ami,

Depuis longtemps

l'heure où vous remerciez de votre  
extrême et généreuse gentillesse.  
On m'avait dit, en effet, que vous  
vouliez bien vous intéresser très  
amicalement aux démarches que  
l'on fait, en ce moment, pour obtenir  
ma naturalisation. Vous savez  
tout ce que l'on peut dire à ce  
propos; mais, au point de vue pratique,  
un bon résultat ne sera presque  
indispensable quand, un jour prochain,  
il s'agira de faire passer une succession  
assez considérable de Belgique en France.  
Vous voyez que c'est plusieurs fois que  
je dois vous remercier.

Et c'est ainsi que j'ose vous  
demander: connaissez-vous une  
revue qui accueilleraient mon article?  
Oh on s'ignorait et ma solitude  
m'ont fait renoncer à ce genre de  
choses; et ce me sont plus comme  
inédits recueils qu'un Cas Picarro,  
un Milos, album d'oiseaux, un  
Défense de Léonard de Vinci contre  
S. Freud, pardon, j'ai espéré que  
Quo Vadis !!!! publier en  
dernier texte.

Vote sans doute trop eif ou  
trop méchant,

Mais si vous

ARCHIVES PAULHAN

François Bosc

# MOUCHES à MIEL

Héritiers de l'altéme La Châtre (Indre)

~~Cher Ami,~~

12 juin  
1950

On voit peu récompenser ceux  
qui le mériteraient; pour la peur de  
l'équilibre, on pourrait récompenser ceux  
qui ne le méritent pas.

Si vous me placez dans cette dernière  
catégorie, oubliez mes tics & mes défauts, mes  
maux, aidez-moi, par un conseil, à  
publier un article sur Artaud. Sinon  
peut-être, que le sujet vous engage à le  
faire; vous êtes un premier ami de celui que  
l'on ne pétrifie en un mythe qui ne le  
symbolise pas trop exactement.

Tout est écrit cet article pour une  
revue qui me l'avait demandé. Je l'ai  
déjà à l'état d'épreuves, quand les P.P.S.S.  
de Marseilles (où est publiée la revue) se sont  
dressés contre le Directeur qui avait,  
notamment, publié de moi un poème  
(hérétique?) Voir Sélection dans Héritiers  
de l'altéme.